



Rapport programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2019

Financement et exécution du budget programme 2020-2021

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a présenté une vue d'ensemble et une mise à jour des rapports suivants : « Rapport sur les résultats de l'OMS – Budget programme 2018-2019 », ¹ les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2019 ² et le rapport du Directeur général sur le financement et l'exécution du budget programme 2020-2021. ³
2. Le Comité s'est félicité de l'opinion sans réserve des vérificateurs externes sur l'état financier pour 2019 et a souligné l'importance de la responsabilisation pour améliorer l'efficacité.
3. Le Comité a reconnu le rôle important que joue l'OMS dans les situations d'urgence et a salué le niveau de financement satisfaisant du budget programme 2020-2021.
4. Le Comité a reconnu que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) avait des répercussions importantes sur le financement et l'exécution du programme, et a demandé que de plus amples informations sur l'impact de la COVID-19 sur l'exécution du programme soient fournies dans les prochains rapports. Par ailleurs, il a souligné combien il était important que l'Organisation continue de se concentrer sur d'autres fonctions de santé publique, notamment en ce qui concerne le renforcement des systèmes de santé. Il a en outre encouragé le Secrétariat à poursuivre la mise en œuvre du treizième programme général de travail, 2019-2023.

¹ Document A73/24.

² Document A73/25.

³ Document A73/17.

5. Le Comité s'est déclaré préoccupé par les inégalités dans le financement des différents secteurs de programme et les résultats, notamment eu égard aux priorités stratégiques 2 et 3, et a demandé qu'un examen plus approfondi soit effectué sur la manière d'accroître un financement souple et durable, en accordant une attention particulière aux fonds alloués aux pays, lors de la trente-troisième réunion du Comité prévue en janvier 2021. Le Comité a recommandé que les informations relatives au financement et à la mise en œuvre soient ventilées par bureau principal, segment, pilier et réalisation.

6. Le Comité s'est dit préoccupé par le fait que la question de l'insuffisance d'un financement flexible et durable constituait un thème récurrent lors de ses réunions. L'écart qui existe entre les attentes des États Membres et le financement qu'ils sont disposés à apporter a été souligné. Il a été estimé qu'il conviendrait d'examiner d'urgence ces questions et de déterminer des attentes réalistes à l'égard du Secrétariat dans ces circonstances. Le Secrétariat a confirmé qu'il maintenait un dialogue permanent avec les donateurs et a remercié les États Membres qui avaient joué un rôle de chef de file en matière de financement flexible. Il a en outre noté que, si certains progrès avaient été accomplis, il convenait de faire une avancée décisive dans ce domaine. Le Secrétariat était engagé à faire preuve de transparence et à collaborer avec les donateurs sur des questions telles que l'amélioration de l'attribution et l'établissement de rapports destinés aux donateurs de contributions volontaires flexibles concernant les résultats obtenus, en vue d'encourager la flexibilité.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

7. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à l'Assemblée de la Santé de prendre note des rapports figurant dans les documents A73/17, A73/24 et A73/25, et d'adopter le projet de décision suivant :

La Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport intitulé « Rapport sur les résultats de l'OMS – Budget programme 2018-2019 » et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2019 ;¹ et ayant pris note du rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé,² a décidé d'accepter le rapport intitulé « Rapport sur les résultats de l'OMS – Budget programme 2018-2019 » et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2019.

= = =

¹ Documents A73/24 et A73/25.

² Document A73/37.